

19 JUIN 2018
MONTPELLIER

LES ATELIERS DES TERRITOIRES

LA MISE EN ŒUVRE DES
COMPÉTENCES TECHNIQUES
ET ENVIRONNEMENTALES
TRANSFÉRÉES
ET SES INCIDENCES

TERRITOIRES

ÉLECTION

EPCI

AIRES
URBAINES

INTERCOMMUNALITÉ

DÉVELOPPEMENT

NOTRe

CONFÉRENCES

Conférence
métropolitaine

Conseil de
développement



QUAND LES TALENTS
GRANDISSENT,
LES COLLECTIVITÉS
PROGRESSENT

SERVICES
PUBLICS

MUTUALISATION

Assemblée
des maires

Conseil de la
métropole

WWW.CNFPT.FR
RUBRIQUE
MANIFESTATIONS

Les lois MAPTAM et NOTRe de 2014 et 2015 n'ont pas fini de provoquer des réorganisations importantes, tant dans les restructurations organisationnelles, que pour l'exercice du service public et les compétences des agents. Que de changements encore en cours : transfert de la voirie et des espaces publics des communes vers les métropoles, de trois compétences parmi neuf des départements vers les métropoles, des transports interurbains des départements vers les régions, de l'eau et de l'assainissement vers les EPCI, la nouvelle compétence GEMAPI, la dépenalisation du stationnement, l'harmonisation des compétences suite aux fusions d'EPCI ou de création de communes nouvelles...

Ces changements sont-ils de simples changements administratifs, ou ont-ils bien plus d'impact sur la qualité du service public, sur les usagers, sur l'organisation des services et sur l'évolution des métiers?

Comment déployer de manière efficace et avec sens auprès des usagers ces réformes souhaitées par le législateur au sein des services techniques et environnementaux ?

Cette journée permettra de resituer les changements en cours et à venir, et de les illustrer par des témoignages de services techniques et de directions générales confrontés à ces défis.

Animation de la journée : Maëtte Guldener, directrice générale des services de la Communauté de Communes Val Vanoise (pour le compte du cabinet Accès Conseil)

9H15-9h45 Accueil des participants

9h45-10H00 Ouverture institutionnelle

Sonia Maranon, responsable pédagogique, Inset de Montpellier

Jean-Paul Vogel, directeur des grandes mutations, CNFPT

10h00-10h30 Présentation du déroulé de la journée et présentation succincte des enjeux organisationnels et financiers

Maëtte Guldener

- **Objectifs de la journée :**

- Rappeler les principes des réformes et leurs incidences en levant les difficultés d'interprétation des lois
- Appréhender le service public à rendre et pour cette raison, l'organisation à mettre en place
- Déterminer les conditions à réunir pour que les transferts de compétences se déroulent le plus efficacement possible
- Comment préserver la proximité et l'accessibilité des services aux usagers considérant ses attentes et la réalité de ses besoins
- Illustration par des expériences locales qui apportent à l'auditoire les conditions de réussite, d'échec, les éléments à anticiper
- Analyse des nouveaux enjeux pour les DST/ DGST: fédérer, entraîner et fixer des objectifs clairs autour d'un projet partagé

- **Point succinct sur les enjeux financiers, organisationnels et humains :**

- Rappel des enjeux et règles autour des transferts de personnel, de patrimoine, de dimensionnement de la fiscalité et de la tarification
- Lors des transferts, le constat est souvent le suivant : la première phase consistant à structurer et à organiser le service est peu anticipée. Le projet de service, le lien aux usagers, vient dans un second temps : est-ce la bonne méthode ? Quel seraient les

bonnes pratiques à mettre en place pour contourner ses difficultés ? Comment établir un vrai projet qui fait sens ?

10h30-11h30 Le cadre réglementaire de la gouvernance. L'impact de la MAPTAM et de la Loi NOTRe. La question de la gouvernance

Laurent Ducroux, cabinet DL AVOCATS

- Quelle tendance dans la répartition des compétences aux collectivités ?
- Quel souhait du législateur de renforcer l'efficacité et la cohérence de l'action publique au service des usagers à l'échelle du territoire ?
- Comment interpréter ces lois d'un angle technique afin de les déployer ? Comment décrypter les dernières modifications législatives ou en cours (projet de loi Ferrand, loi Fesneau...) ?

11h30 -12H45 : table ronde n°1 : Le transfert des compétences techniques (voirie, espace public et dépenalisation du stationnement) : la complexité technique et la gestion des impacts en interne et sur les usagers

Dominique Segalen, DGS du Grand Cognac :

- Les modalités d'organisation d'une compétence voirie au niveau du bloc local : quel est l'échelon pertinent ? Comment organise-t-on le retour d'une compétence aux communes ? Que peut-être retenu dans l'intérêt communautaire et pour quelle efficacité ?
- L'eau et l'assainissement

Bertrand Weill, directeur de la régulation urbaine, ville de Lyon : la dépenalisation du stationnement.

- Quelle mise en place d'une stratégie locale ?
- Quelles sont les modalités pratiques de mise en place ?
- Quelles responsabilités pour les Maires ?

12H45-14H00 Déjeuner

Table ronde n°2 : Région et Métropole face aux défis des transferts de compétences « transports »: 14 - 15H15

Cendrine Montangon (en attente de confirmation) : Directrice Mobilité, Région Occitanie.

- Objectifs et vision de la Région : articulation des différentes mobilités, solidarité entre les territoires, s'inscrire dans un service public de mobilités à l'échelle de la région: articulations et complémentarités entre les différents modes de transports à l'échelle de la région : réseau TER ferré, lignes routières régionales, transports scolaires et interurbains, autocars, nouvelles mobilités (covoiturage, autopartage), soutien des solutions alternatives en favorisant l'innovation
- Retour d'expérience sur les modalités pratiques de déploiement

Yannick Tondut, DGA Mobilité, Marseille Provence Métropole

- Retour sur le transfert à la métropole (et non pas au Département) du transport interurbain régional et scolaire : question du positionnement des

régies.

- Un point sur la gestion de la compétence voirie et réflexion sur l'éventuelle restitution aux communes en cas de fusion Métropole/Département.
- Synthèse : quelle coordination pour atteindre les objectifs de proximité/mutualisation des moyens et d'efficacité ?

15h15-16h15 Le transfert aux EPCI des compétences Gemapi, eau et assainissement

Laure Semblat, département de l'eau, fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR), association de collectivités territoriales spécialisées dans les services publics locaux en réseau

Quelles sont les responsabilités qui ont été transférées aux collectivités et comment sont-elles exercées ? Comment déployer ces compétences en termes d'équité de service rendu et de tarification (voire de lien à l'abonné) ? Quels sont les points de vigilance technique et réglementaire ? Pourquoi faut-il particulièrement évaluer les investissements nécessaires sur ces compétences ? Quel impact sur l'aménagement du territoire ?

16h15-16H30 : synthèse et conclusions des débats ainsi que sur les enjeux organisationnels, humains et financiers.

Maëtte Guldener